



ACCOMPAGNEMENT PARTENARIAL ET SUIVI MÉDIAS FFDANSE

Cahier des charges

1. Contexte

La Fédération Française de Danse est une fédération française sportive olympique et culturelle qui a pour mission le développement et l'organisation de la pratique de la danse, toutes les danses en France. Elle représente plus de 80 000 danseuses et danseurs ainsi que 1800 structures de danse sur l'ensemble du territoire français (métropole et outre-mer).

Avec l'arrivée de la danse breaking aux Jeux Olympiques de Paris 2024, la FFDanse souhaite mettre à profit cette mise en lumière pour dynamiser ses collaborations avec des partenaires pour la danse, toutes les danses. En parallèle, elle envisage un accompagnement et un conseil dans sa gestion des relations médias.

Dans ce cadre, la FFDanse lance un appel d'offre de prestation(s) de recherche de sponsors et d'accompagnement médiatique.

2. Objet de la consultation

La FFDanse souhaite confier à un spécialiste :

- La recherche de participations financières et/ou en nature provenant de sponsors et/ou mécènes privés.
- La gestion des relations médiatiques de la FFDanse et du breaking en prévision des Jeux Olympiques de Paris 2024.

a. Partenaires

La FFDanse pense découper l'accompagnement en deux parties :

Partie 1 : cadrage du sujet et mise en place d'une stratégie partenariale

- Analyse du contexte, des enjeux, de l'existant, des opportunités de prospection, ... puis présentation de recommandations.
- À partir de ces recommandations, construction d'une offre à destination des partenaires cohérente intégrant les spécificités de la FFDanse (multidisciplinarité, cohabitation culturelle et sportive, publics « licencié » et « structure », ...)
- En parallèle, mise en place d'une stratégie de prospection de partenaires : objectifs, plan d'actions, ciblage des partenaires potentiels, segmentation (si recommandé), ...

Partie 2 : mise en œuvre du plan d'actions – recherche de partenaires

- Création de supports de démarchage
- Prospection des entreprises partenaires potentiels
- Construction d'une base de contacts partenaires
- Rédaction et suivi des conventions de partenariat

20 rue Saint-Lazare – 75009 Paris - Tél. 01 40 16 53 38

Agréée et délégataire par le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (75.S.76), soutenue par le Ministère de la Culture et de la Communication. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français

- Suivi des accords partenaires et exécution des obligations de contreparties
- Rédaction d'un bilan et d'une note synthétique d'activité

Durée d'un an envisagée pour la totalité de la prestation, potentiellement reconductible pour la partie 2 selon le succès de l'opération.

b. Relations médias

En parallèle, avec l'augmentation des sollicitations des médias, notamment sur le breaking, la FFDanse recherche **une aide dans sa gestion des relations médias** :

- Mise en place d'un plan d'action médias jusqu'à octobre 2024 en cohérence avec le brief FFDanse
- Création de contenus : communiqués de presse, dossiers de presse, ... ou tout autre contenu attractif
- Information des journalistes, suivi de leurs demandes et encadrement de leurs déplacements, ...
- Veille médiatique, construction d'outils et envoi d'un suivi média : revue de presse, ...
- Média training : accompagnement média des athlètes breaking, de l'équipe d'encadrement et des personnalités fédérales en anticipation des JO de Paris 2024
- Rédaction de bilans de retombées médiatiques corrélés aux actions à un an, en juillet 2024 puis à la fin de la prestation.

Durée d'un an et demi envisagée pour la totalité de la prestation, avec clôture en octobre 2024.

À noter : La FFDanse souhaite avant tout un **accompagnement poussé sur son projet de développement partenarial et médiatique**. Elle attend aussi un **travail de conseil et d'adaptation pour la recherche de solutions**. Elle reste particulièrement attentive aux recommandations du prestataire, elle est ouverte aux suggestions, aux nouvelles idées.

3. Tarif des prestations

La société prestataire fera part à la FFDanse, en réponse à la présente consultation, du montant de rémunération souhaité pour répondre à cette mission :

- La part fixe pour les prestations de relations médias et la mise en place d'une stratégie partenariale (partie 1).
- La part conditionnelle pour la mise en œuvre de la recherche de partenaires (partie 2), ajoutée à une part fixe éventuelle. Cette part conditionnelle ne devra pas excéder 20 % du montant des partenariats financiers signés.

4. Réponse

En réponse à ses demandes, la FFDanse attend une **proposition détaillée** (vision, solutions, déroulement, ressources mobilisées, ...), **et chiffrée** répondant aux besoins décrits ci-dessus, **avec la possibilité d'ajouter des éléments complémentaires** (en les précisant) si le prestataire juge qu'ils apporteront de la valeur ajoutée au travail. Cette proposition sera accompagnée **d'un planning prévisionnel** ainsi que **de références clients** et **illustrée par des exemples de prestations similaires**.

La FFDanse se fixe pour date butoir de réponse le **vendredi 31 mars 2023**.

Réponse à envoyer par mail à communication@ffdanse.fr.

